

Le 19 décembre 2016

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

**L'Union des producteurs de cinéma (UPC) se réjouit de l'adoption par le Sénat de la taxe sur les plateformes vidéo numériques.**

L'Union des producteurs de cinéma (UPC) salue l'adoption par le Sénat de la taxe sur les plateformes vidéo numériques dans les mêmes termes que l'Assemblée nationale.

L'UPC se réjouit de la convergence des deux Chambres du Parlement sur cette mesure, destinée à rétablir l'équité fiscale entre les acteurs économiques de l'audiovisuel dans le contexte des réseaux électroniques.

Elle remercie vivement l'ensemble des Sénateurs qui se sont mobilisés à cet effet et plus particulièrement David Assouline, Michèle André, Nicole Bricq, Marie-Noëlle Lienemann, Vincent Capo-Canellas et André Gattolin.

Cela donne un signal essentiel de détermination de notre pays à faire en sorte que la diversité de la création cinématographique et audiovisuelle soit considéré comme un axe politique majeur, notamment au niveau européen à l'heure des négociations de la révision de la directive sur les médias audiovisuels.

**Contacts :**

Frédéric Goldsmith : 01 53 89 01 30 – [upc@producteurscinema.fr](mailto:upc@producteurscinema.fr)